

Réaménagement des rues rues Bagot, Boisseau et Saint-Benoît

Mardi 22 novembre 2022 à 19 h

Par visioconférence

Représentants de la Ville de Québec :

Représentants de la Ville :

- **M. Pierre-Luc Lachance**, vice-président du comité exécutif responsable des dossiers du Transport et de la mobilité active et conseiller municipal du district de Saint-Roch–Saint-Sauveur
- **Patricia Collerette**, Conseillère culture, loisirs et vie communautaire, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Sophie Tremblay-Gratton**, Conseillère en architecture et design urbain, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Mohammed Elsemen**, Architecte-paysagiste, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Suzanne Hamel**, Chef d'équipe – Développement et aménagement du territoire
- **Martin Gignac**, Premier technicien en génie civil, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Jean-François Martel**, chef d'équipe, développement et aménagement du territoire, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Sergio Marques da Costa**, Ingénieur, Service du transport et de la mobilité intelligente
- **Ghislain Breton**, Chef d'équipe – Développement et aménagement, Planification de l'aménagement et de l'environnement
- **Cristina Bucica**, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

19 personnes étaient présentes à la rencontre.

Principales préoccupations exprimées

De façon générale, on apprécie cette démarche et on accueille favorablement les objectifs d'aménagements proposés et le fait surtout les objectifs de verdissement et de déplacements actifs sécuritaires.

1. Rue Boisseau (scénario 2 préféré)

Stationnement

- Problématique signalée lors du début des classes; voitures stationnées en double ou sur le trottoir pour déposer les enfants;
- L'idée de prévoir une zone de débarcadère de 10 minutes devant l'école à certaines heures semble une solution intéressante pour permettre aux parents de se stationner et de déposer les enfants de façon sécuritaire sans bloquer la circulation ou les entrées des voisins.

Verdissement

- Attention aux types de plantation : si trop basses, elles sont piétinées par les enfants; privilégier arbustes ou arbres.
- Le micro-verdissement semble une solution intéressante (accorder une permission aux propriétaires de s'approprier des espaces de verdissement); on se dit content que la Ville semble ouverte d'aller de l'avant avec cette solution innovante, mais certaines problématiques peuvent surgir : manque d'uniformité et entretien inégal.
- On suggère de verdir le terrain privé entre les rues Bayard et Saint-Germain, où les ormes ont été coupés.
- Les plantations du côté sud empêcheront les gens de se stationner sur le trottoir (du côté de l'entrée des plus petits).
- Scénario 2 privilégié.

2. Rue Saint-Benoît (scénario 2 préféré)

Rue partagée

- Permet de rencontrer les objectifs de la Ville et des citoyens (verdissement et stationnement).
- Cette rue est déjà dans un contexte de rue partagée (les gens marchent dans la rue).
- La vitesse est un enjeu sur cette rue, cela prend plus qu'une pancarte de 20 km/h pour en faire une rue partagée; en ce sens les aménagements proposés sont bien accueillis (réduction du champs visuel par des gonflements de trottoirs et des plantation, etc.)

3. Rue Bagot (Scénario 2 préféré, mais garder des cases de stationnement sur un tronçon (solution mixte))

Verdissement

- Proposition accueillie positivement
- Question sur les essences d'arbres qui pourraient être plantés; préoccupation pour éviter d'avoir trop des essences allergènes dans le même quartier.

Stationnement

- On apprécie le fait que l'aménagement tient compte de la situation existante : solution mixte, retrait de cases de stationnement sur le tronçon où on constate que le stationnement sur rue est moins utilisé et maintien sur l'autre tronçon, plutôt que de prévoir le retrait complet tout le long de la rue.

Trottoirs

- On demande des précisions sur la largeur des trottoirs et on apprécie qu'ils soient bien dégagés.

4. Commentaires généraux

- Possibilité d'ajout de mobilier urbain (bancs, etc.)
Réponse : on mentionne que cela n'est pas sorti dans les préoccupations prioritaires lors de la cueillette de données, mais il s'agit d'une préoccupation légitime.
- Accessibilité universelle : c'est bon pour tout le monde, pas nécessairement pour des personnes à mobilité réduite (tout le monde pourrait l'être un jour dans la vie : poussette, chaise roulante ou béquilles lors d'une récupération après blessure, etc.)
- Enfouissement de fils
Réponse : Il s'agit d'une contrainte importante à cause de la multiplication des fils souterrains (pour un autre projet, 3 fils enfouis ont impliqué 42 conduites souterraines pour desservir les propriétés, ce qui a diminué de façon significative l'espace disponible pour la plantation).
- Échéancier de réalisation
Réponse : On vise 2024, mais retards possibles liés aux réponses obtenues aux appels d'offres et de la disponibilité de la main d'œuvre des entrepreneurs.

Préparé par :

Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques

Décembre 2022